

Narbonne: Garé sur une place réservée aux handicapés, il fume un joint devant les policiers

INCIVISME Le jeune homme a déplacé son véhicule, mais sans prendre le soin de lâcher son joint

N.B. | Publié le 14/02/19 à 09h07 — Mis à jour le 14/02/19 à 10h29



Une place handicapé (illustration) — N. Messyasz / SIPA

Un jeune homme d'une vingtaine d'années a été interpellé et placé en garde à vue, mardi, à [Narbonne](https://www.20minutes.fr/dossier/narbonne) (Aude). Déjà connu depuis une précédente condamnation des services de [police](https://www.20minutes.fr/dossier/police), il a été appréhendé par les policiers municipaux alors qu'il était stationné sur une place réservée aux personnes à mobilité réduite, sans en avoir le droit, rapporte [L'Indépendant](https://www.lindependant.fr/2019/02/13/narbonne-il-fume-son-joint-au-volant-devant-les-policiers,8013132.php).

Les agents lui auraient demandé de déplacer son véhicule. Ce que le jeune homme aurait fait, mais sans prendre le soin de lâcher son joint de cannabis, poursuit le quotidien. Il a été aussitôt embarqué pour conduite sous l'usage de stupéfiants.

JUSTICE

Jugé pour trafic de drogue, il fume un joint dans une cellule du tribunal

SANTÉ

«Fumer des joints en présence d'enfants les expose à un tabagisme passif très exacerbé»